

tenait à la terre, parce que toute chair avait abandonné sa voie sur la terre, *Genes. vi*; mais maintenant c'est sur le ciel et sur la terre que doit tomber la colère de Dieu. « Les cieus passeront, mais vous, vous demeurerez » (c'est à Dieu que s'adresse le psalmiste), « et tous vieilliront comme un vêtement, » *Ps. cii*. Jugez quelle est la nature et l'intensité de cette colère, qui consumera le monde entier, punira ceux qui ont mérité le châtement, et trouvera matière à s'exercer. Chacun de nous a préparé dans ce qu'il a fait, une matière à cette colère. « Car par votre dureté et l'impénitence de votre cœur, vous vous amassez un trésor de colère, pour le jour de la colère et de la manifestation du juste jugement de Dieu, » est-il dit aux Romains, *Rom. ii*. Vient ensuite : « Qui vous a avertis de fuir la colère à venir? Faites donc de dignes fruits de pénitence. » A vous qui vous présentez au baptême, il est dit aussi : « Faites de dignes fruits de pénitence. » Voulez-vous savoir ce que sont les fruits de pénitence? La charité est un fruit de l'Esprit; la joie est un fruit de l'Esprit; la paix, la patience, la douceur, la bonté, la foi, la mansuétude, la continence et autres choses semblables sont des fruits de l'Esprit, *Galat. v*. Si nous possédons toutes ces vertus, nous avons fait de dignes fruits de pénitence. Il est dit encore à ceux qui venaient au baptême de Jean : « Et n'allez pas dire en vous-mêmes : nous

propter hominum peccata transibunt. Et olim quidem super omnia tantum in terra venit ira Dei, quia omnis caro reliquerat viam suam super terram, *Gen. iv*. Nunc autem et super cœlum, et super terram ventura est ira Dei. » Cœli pertransibunt, tu autem permanebis (ad Deum dicitur), « et omnes sicut vestimentum veterascent. » *Ps. cii*. Videte qualis et quanta ira sit, quæ mundum omnem consumptura sit, et puniet eos qui poena digni sunt, invenietque materiam in qua se exerceat. Unusquisque nostrum ex eo quod gessit, iræ materiam præparavit. « Secundum duritiam enim tuam et impenitens cor thesaurizas tibi iram in die iræ et revelationis justî judicii Dei, » dicitur ad Romanos *Rom. ii*. Dein sequitur : « Quis ostendit vobis fugere ab ira ventura? Facite ergo fructus dignos poenitentiae. » Et vobis qui venitis ad baptismum, dicitur : « Facite fructus dignos poenitentiae. » Vultis scire qui sunt fructus poenitentiae? Charitas fructus est Spiritus, gaudium fructus est Spiritus, pax, patientia, benignitas, bonitas, fides, mansuetudo, continentia, et reliqua hujusmodi *Galat. v*. Si hæc omnia habuerimus, fecimus fructus

avons Abraham pour père : car je vous déclare que Dieu peut faire naître de ces pierres mêmes des enfants à Abraham. » Jean le dernier des prophètes prédit le rejet du premier peuple, et la vocation des gentils. Il dit en effet à ceux qui se glorifiaient d'avoir Abraham pour père : « Et n'allez pas dire en vous-mêmes, nous avons Abraham pour père. » Puis il ajoute, parlant des gentils : « Je vous déclare que Dieu peut faire naître de ces pierres mêmes des enfants à Abraham. » De quelles pierres? Ce n'était certes pas des pierres matérielles et irraisonnables qu'il avait en vue et qu'il indiquait, mais les hommes jadis insensibles et endurcis, pour lesquels s'était réalisé, par suite des adorations qu'ils avaient prodiguées aux idoles de pierre et de bois, cette parole que chante le psalmiste : « Que ceux qui les font, ou qui se confient en elles, leur deviennent semblables, » *Ps. cxv*. Et vraiment, ceux qui font les idoles et qui se confient en elles, deviennent semblables à leurs dieux, privés de sentiment, privés de raison, ils sont changés en pierre et en bois. Ils ont sous les yeux l'ordre admirable, qui règne dans la création, la beauté, le rôle des créatures, l'agencement magnifique du monde, et cependant ils refusent de reconnaître par les créatures le Créateur, ils ne veulent point voir qu'une si merveilleuse organisation proclame une providence, un organisateur; ils sont aveugles, et n'aperçoi-

dignos poenitentiae. Rursum dicitur ad eos qui ad Joannis baptismum veniebant : « Et ne incipiat dicere intra vosmetipsos, patrem habemus Abraham; dico enim vobis, quia potest Deus de lapidibus istis suscitare filios Abraham. » Prophetat Joannes novissimus prophetarum expulsionem prioris populi, et vocationem gentium. Illis enim qui de Abraham gloriabantur dicit : « Et ne incipiat dicere in vobismetipsis, patrem habemus Abraham. » Et de gentibus rursum loquitur : « Dico enim vobis, quia potest Deus de lapidibus istis suscitare filios Abraham. » De quibus lapidibus? Non utique lapides irrationabiles corporeosque monstrabat, sed homines insensibiles et quondam duros, qui quia lapides et ligna adorabant, impletum est illud quod in psalmo cantabatur : « Similes illis fiant [Al. fiant] qui faciunt ea, et omnes qui confidunt in eis. » *Ps. cxv*. Vere qui faciunt idola, et confidunt in eis, similes sunt diis suis, absque sensu, sine ulla ratione, in lapide lignaque conversi sunt. Cum enim tantum videant creaturarum ordinem, decorem, officium, tantam mundi pulchritudinem, nolunt de creaturis intelli-

HOMÉLIE XXIII.

vent le monde que par ces yeux avec lesquels, les animaux et les bêtes privées de raison l'aperçoivent également. Ils ne réfléchissent pas qu'il y a une raison au fond de cette création qu'ils voient pourtant gouvernée par la raison. Tout cela, à propos de ce que Jean disait : « Dieu peut faire naître de ces pierres mêmes des enfants à Abraham. » Pour nous, demandons instamment à Dieu d'être, si nous avons été pierres, changés maintenant en enfants d'Abraham, à la place de ces enfants qui ont été rejetés, et qui ont par leur faute perdu la promesse et l'adoption. Je veux faire encore une citation par rapport aux pierres. Il est écrit dans le cantique de l'Exode : « Qu'ils soient changés en pierres, jusqu'à ce que votre peuple, Seigneur, soit passé, jusqu'à ce qu'il soit passé ce peuple que vous vous êtes acquis, » *Exod. xv*. Ainsi l'on demande à Dieu qu'ils soient changés pour un peu de temps en pierres, car c'est le sens précis du mot grec *ἀνελθούσθωσαν* jusqu'à ce que le peuple juif soit passé. Il n'est pas douteux qu'après que les Juifs seront passés, les Gentils cesseront d'être de pierre, et au lieu d'un cœur endurci, recevront une nature humaine et raisonnable, dans le Christ, auquel appartiennent la gloire et l'empire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

gere Creatorem, neque considerant tantæ dispensationis aliquam providentiam, aliquem esse rectorem, sed sunt cæci, his tantum oculis mundum videntes, quibus irrationabilia jumenta et bestiae vident. Non enim animadvertunt in his quæ vident ratione regi, aliquam inesse rationem. Hæc propterea, quia Joannes dixerat : « Potest Deus de lapidibus istis suscitare filios Abraham. » Et nos igitur obsecremus Deum, ut si quando fuimus lapides, vertamur in filios Abraham pro his filiis qui ejecti sunt, et repromissionem adoptionemque suo vitio perdidierunt. Unum testimonium adhuc de lapidibus ponam. Siquidem in cantico Exodi scribitur : « Vertantur in lapides, donec pertranseat populus tuus, Domine, donec transeat populus tuus iste quem possedisti » *Exod. xv*. Rogatur itaque Deus, ut paulisper convertantur in lapides; hoc enim Græcus sermo significantius sonat, *ἀνελθούσθωσαν*, donec pertranseat populus Judæorum. Haud dubium quin postquam illi transierint, gentes lapideæ esse cessabunt, et pro duro corde recipient humanam in Christo rationabilemque naturam. Cui est gloria et imperium in sæcula sæculorum. Amen.

Том. x.

Sur ces paroles : « La cognée est déjà à la racine des arbres, » jusqu'à l'endroit où il est dit : « Il y eut aussi des publicains qui vinrent à lui pour être baptisés. » *Cap. iii*.

Jean disait déjà à cette époque : « La cognée est déjà à la racine des arbres. » Or si la consommation du monde eût été alors sur le point d'arriver, si la fin des temps eût été proche, je ne rencontrerais là aucune difficulté. Je dirais que ce qu'il prédit : « La cognée est à la racine de l'arbre, » et : « Tout arbre qui ne produit pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu, » ne l'a été, que parce que la réalisation s'en faisait à cette époque. Mais comme depuis tant de siècles se sont écoulés, comme tant d'années ont passé depuis le jour où il parlait ainsi jusqu'aujourd'hui, il est nécessaire de rechercher pourquoi le Saint-Esprit a dit par la bouche du prophète : « La cognée est déjà à la racine des arbres. » Je pense que cette prophétie annonce au peuple israélite que sa chute est prochaine. A ceux en effet qui sortaient vers lui pour être baptisés, Jean disait entre autres choses : « Faites de dignes fruits de pénitence; » puis leur parlant comme à des juifs, il ajoutait : « N'allez pas

HOMILIA XXIII.

De eo quod scriptum est : « Ecce securis ad radices arborum posita est, » usque ad eum locum ubi ait : « Venerunt autem et Publicani, ut baptizarentur ab eo. » *Cap. iii*.

Joannes illo jam tempore loquebatur : « Ecce securis ad radices arborum posita est. » Et siquidem jam ingrueret consummatio, et temporum finis instaret, nulla mihi quæstio nasceretur. Dicerem enim hoc quod ait : « Ecce securis ad radices arborum posita est, » et illud : « Omnis enim arbor quæ non facit fructum bonum, præcidetur, et in ignem mittetur, » propterea prophetatum, quia in illo tempore complebatur. Cum autem tanta post sæcula fluxerint, et tam innumerabiles anni ab illo tempore usque ad presentem diem transierint, quomodo Spiritus sanctus in propheta dicat : « Ecce securis ad radices arborum posita est, » debemus inquirere. Ego puto Israelitico populo prophetari, quod præcisio ejus vicina sit. His enim qui egrediebantur ad eum, ut baptizarentur, inter cætera loquebatur : « Facite fructus dignos poenitentiae; » et quasi Judæis

dire vous-mêmes, nous avons Abraham pour père. Car je vous déclare que Dieu peut faire naître de ces pierres mêmes des enfants à Abraham. » Ainsi ces paroles : « La cognée est déjà à la racine des arbres, » s'adressent aux juifs. Cette explication concorde avec le passage où l'Apôtre dit que les rameaux de l'infidélité ont été coupés et abattus par cette cognée, de telle sorte qu'elle a retranché non pas la racine de l'arbre, mais les rejetons qui pullulaient sur la racine, afin que sur cette racine de l'arbre ancien, on pût greffer les branches de l'olivier. *Rom. xi.* Ainsi tout arbre qui ne produit pas de bons fruits, sera coupé et jeté au feu; car il n'a pas d'autre fin, que d'être dévoré par la flamme. On nous présente ensuite trois catégories de personnes qui interrogent Jean sur le salut qu'il annonce : la première est désignée par l'Écriture sous le nom de foules sortant pour venir au baptême, la seconde, sous le nom de publicains, la troisième, porte le titre de soldats. « Le peuple lui demandait : Que devons-nous donc faire? Il leur répondit : que celui qui a deux habits, en donne un à celui qui n'en a pas, et que celui qui a de quoi manger, fasse de même. » A la vérité, je ne sais pas s'il convient de prescrire cela au peuple. C'est l'affaire des apôtres plutôt que des hommes ordinaires, si l'on a deux habits, d'en donner un à celui qui n'en a pas. Et pour vous convaincre que cette

dicebat : « Ne incipiat dicere in vobismetipsis, patrem habemus Abraham. Dico enim vobis, quia potest Deus ex lapidibus istis suscitare filios Abraham. » Hoc ergo quod ait : « Ecce securis ad radices arborum posita est, » Judæis loquitur. Cui sensui et Apostolicum illud congruit, fractos esse ab hac securi infidelitatis ramos atque succisos, ut amputaret ex arbore non radicem, sed ea quæ de radice pullularunt, ut in radice pristinae arboris, rami possint oleastri inseri *Rom. xi.* Omnis ergo arbor, quæ non facit fructum bonum, præcidetur et in ignem mittetur; hunc enim finem habet, ut incendio concremetur. Deinde tres ordines inducuntur sciscitantium Joannem super salute sua : unus quem Scriptura appellavit populos exeuntes ad baptismum, alius quem publicanos nominat, tertius qui militum appellatione censetur. « Interrogabant eum turæ, dicentes : Quid faciemus? Qui respondens eis : Qui habet duas tunicas, det ei qui non habet; et qui habet cibos, similiter faciat. » Quod quidem, nescio si turbæ conveniat præcipi. Magis enim apostolis quam vulgo congruit, ut qui duas tunicas habet, unam tribuat non

recommandation s'adresse plutôt aux apôtres qu'au peuple en général, écoutez ce que le Sauveur leur dit à eux-mêmes : « Ne portez pas deux habits dans le chemin, » *Matth. xx.* Les deux habits dont chacun est revêtu, et dont l'un doit être donné à celui qui n'en a pas, a donc une autre signification. En effet, le Sauveur veut que, comme nous n'avons pas à servir deux maîtres, nous n'ayons pas non plus deux habits, que nous ne nous couvriions pas d'un double vêtement, pour qu'il n'y ait pas d'une part le vêtement du vieil homme, et de l'autre, le vêtement de l'homme nouveau. Il désire au contraire ardemment, que nous nous dépouillions du vieil homme et que nous nous revêtions de l'homme nouveau. Jusqu'ici l'explication est facile. Mais ici se pose cette question; comment, d'après cette interprétation, nous prescrit-on de donner un habit à celui qui n'en a pas? Quel est celui qui n'a pas même un vêtement pour recouvrir sa chair, qui est complètement nu, qui n'est couvert d'aucun vêtement? Je ne dis pas cela pour ruiner le précepte de l'aumône et de la miséricorde envers les pauvres. C'est le comble de la générosité, de donner à ceux qui sont nus l'un de ses deux habits. Mais je dis que ce passage a un sens plus profond, et qu'il faut donner un vêtement à celui qui en est absolument dénué. Quel est donc celui qui n'a point d'habit? Sûrement, celui qui n'a point de

habenti. Et ut scias magis hoc apostolis quam populis convenire, audi quid a Salvatore dicatur ad eos : « Neque duas tunicas tollatis in via » *Matth. xx.* Duplex itaque vestimentum quo unusquisque vestitur, et præcipitur ut alterum tribuat non habenti, aliam intelligentiam sonat. Vult enim nos Salvator, quomodo non habemus duobus servire dominis, sic nec duas habere tunicas, nec duplici veste circumdari, ne sit unum indumentum veteris hominis, et alterum novi. Econtrario autem cupit, ut exspoliet nos veterem hominem, et induamus novum. Hucusque facilis expositio est. Porro quaeritur, quomodo juxta hanc interpretationem jubeatur nobis non habenti tribuere vestimentum. Quisnam est ille qui ne unum quidem indumentum super carnem suam habet, qui nudus est, qui omnino nulla veste coopertus? Neque vero hoc dico, quo non præcipiatur liberalitas, et in pauperes misericordia. Hyperbolica clementia, ut etiam nudos altera tunica protegamus. Sed hoc aio, quod et profundior loci iste respiciat intellectum, et oporteat ei dare tunicam qui omnino non habebat. Quis est ergo iste, qui tunicam

Dieu. Ainsi nous devons nous dépouiller, et donner à celui qui est nu. L'un a Dieu, l'autre ne l'a pas, l'autre c'est la puissance ennemie, et comme il est écrit que nous devons jeter nos fautes au fond de la mer, *Mich. vii.*, ainsi nous faut-il rejeter loin de nous nos vices et nos péchés, et en charger celui qui a été cause que nous les avons commis. « Et que celui qui a de quoi manger, » dit-il, « fasse de même, » que celui qui a des vivres, en donne à celui qui n'en a pas, et qu'il lui fournisse ainsi non seulement le vêtement, mais encore de quoi manger. « Il y eut aussi des publicains qui vinrent à lui pour être baptisés. » Entendu dans le sens littéral, ceci apprend aux publicains à ne rien demander de plus que ce qui est prescrit dans la Loi; car ceux qui exigeraient davantage, transgresseraient, non pas l'ordre de Jean, mais le commandement du Saint-Esprit qui parle par la bouche de Jean. Je ne sais pas néanmoins, si ces paroles, prises dans le sens anagogique, n'ont pas une signification plus haute, et si nous devons traiter de choses aussi mystiques devant un pareil auditoire, et surtout en présence de personnes qui ne savent pas découvrir la moelle des Écritures, et n'en goûtent que la superficie. Le faire est dangereux, et cependant il y faut toucher d'une manière brève et concise. Lorsque nous sortirons de ce monde, et que notre vie présente se changera en une autre, nous ren-

non habet? Nempe ille qui penitus Deum non habet. Debemus igitur exuere nos, et ei dare qui nudus est. Alius habet Deum, alius omnino non habet, contraria videlicet fortitudo. Et quomodo scriptum est, ut in profundo maris præcipitemus delicta nostra *Mich. vii.* : sic projici a nobis oportet vitia atque peccata, et jacere super eum qui eorum nobis causa existit. « Et qui habet, » inquit, « cibum, similiter faciat. » Qui habet cibos tribuat non habenti, ut non solum ei vestimentum, sed etiam id quod possit comedere, largiatur. « Venerunt autem et publicani baptizari ab eo. » Hoc et juxta simplicem intelligentiam docet publicanos nihil amplius querere, quam in Lege præceptum est; qui enim plus exegerint, non Joannis mandatum prævaricant, sed Spiritus sancti qui locutus est in Joanne. Nescio autem utrum, ut secundum ἀναγωγήν, aliud quiddam excellentius sermo significet, et an debeamus in tali auditorio res tam mysticas prodere, maxime inter eos qui Scripturarum medullas non introspecerunt, sed tantum superficie delectantur. Periculosum quidem, sed tamen strictim breviterque tangendum. Cum

contrerons assis aux confins du monde, des scrutateurs qui, remplissant les fonctions de publicains, rechercheront avec le plus grand soin, s'ils ne trouvent pas en nous rien qui leur appartienne. Il me semble que le prince de ce monde est une espèce de publicain; aussi est-il écrit de lui : « Le prince de ce monde est venu, et il n'y a en moi rien qui lui appartienne, » *Joan. xiv.* Ce que nous lisons dans l'Apôtre : « Rendez à chacun ce qui lui est dû : le tribut, à qui vous devez le tribut; les impôts, à qui vous devez les impôts; l'honneur, à qui vous devez l'honneur; ne demeurez redevables à personne que de l'amour qu'on se doit les uns aux autres, » *Rom. xiii.*, doit être pris également dans un sens spirituel. C'est pourquoi, prenons garde si nous n'avons pas de quoi payer l'impôt, d'être personnellement saisis pour dettes, comme cela se pratique en ce monde pour ceux qui doivent l'impôt, et qui n'ayant pas de quoi acquitter leur dette, sont jetés en prison et obligés de travailler au profit de l'État. Il n'en manque pas parmi nous qui seront retenus par cette espèce de publicains. Jacob, cet homme d'une grande sainteté, ne les redoutait pas beaucoup, il ne craignait pas qu'on trouvât en lui quelque chose qui fût soumis à l'impôt des publicains. Aussi disait-il hardiment à ce publicain qui avait nom Laban : « Reconnais s'il y a chez moi quelque chose qui t'appartienne. » *Gen. xxxi.*

exierimus a sæculo, et hæc vita nostra fuerit commutata, erunt quidam in finibus mundi sedentes velut publicanorum officio diligentissime perscrutantes, ne quid sui in nobis inveniant. Videtur mihi princeps sæculi hujus quasi publicanus esse, unde scriptum est de eo : « Venit princeps mundi istius, et in me habet nihil » *Joan. xiv.* Illud quoque quod in Apostolo legitur : « Reddite omnibus debita, cui tributum, tributum; cui vectigal, vectigal : cui honorem, honorem; nemini quid debeatis nisi ut invicem diligatis » *Rom. xiii.*, sacratè intelligendum est. Quamobrem consideremus ne forte cum non habuerimus, quod pro vectigali queamus reddere, ipsi trahamur ob debitum, ut solet apud sæculi quoque fieri vectigales, quando quis pro debito ipsi reipublicæ serviturus includitur. Complures e nobis, ab istiusmodi publicanis tenendi sunt, quos Jacob ille vir sanctus non magnopere formidabat, nec verebatur, ut de publicanorum vectigalibus in eo aliquid reperiretur. Unde et audacter ad publicanum illum loquebatur Laban : « Cognosce si quid tuarum rerum est apud me » *Gen. xxxi.* Super quod

Sur quoi l'Écriture lui rend témoignage, en disant : « Et Laban ne reconnut rien pour lui appartenir chez Jacob. » Ainsi notre Sauveur et avec lui le Saint-Esprit qui a parlé par la bouche des prophètes, instruisent non seulement les hommes, mais encore les anges, et les puissances invisibles. Et à quoi bon parler du Sauveur? les prophètes et les apôtres eux-mêmes, en tout ce qu'ils prêchent, s'adressent non seulement aux hommes mais aussi aux anges. En voici une preuve : « Écoute, ciel, » dit le Psalmiste, « et je parlerai; je vous chanterai devant les anges; » et : « Louez le Seigneur, cieus des cieus, et que toutes les eaux qui sont au-dessus des cieus, louent le nom du Seigneur, » *Psal. cXLVIII, 4*; et : « que les anges le louent; » et : « mon âme, bénis le Seigneur en tout lieu de sa puissance. » Vous trouverez dans une foule d'endroits, et surtout dans les psaumes, des paroles qui s'adressent aux anges, l'homme, celui du moins qui possède le Saint-Esprit, ayant reçu le pouvoir de parler aussi aux anges. J'en pourrais citer de beaux exemples, je me contenterai d'un seul pour nous bien convaincre, que les anges mêmes sont instruits par la bouche de l'homme. Il est écrit dans l'Apocalypse de saint Jean : « Écrivez à l'ange de l'Église des Éphésiens. J'ai

agit testimonium Scriptura dicens : « Et non cognovit Laban apud Jacob quicquam. » D. cet igitur Salvator noster et Spiritus sanctus qui locutus est in prophetis, non solum homines, sed etiam angelos, et virtutes invisibiles. Quid loquar de Salvatore? propheta quoque ipsi et apostoli, omne quod resonant, non solum hominibus, sed et angelis prædicant. Quod ut scias verum, « Attende, » inquit, « cælum, et loquar; in conspectu angelorum psallam tibi; » et : « Laudate Dominum, cæli cælorum, et aquæ quæ super cælos sunt laudent nomen Domini » *Psal. cXLVIII, 4*; et : « Laudent eum angeli; » et : « In omni loco potestatis ejus benedic anima mea Domino. » Inveniens in plurimis locis, et maxime in psalmis, et ad angelos sermonem fieri, data homini potestate, ei tamen qui Spiritum sanctum habet, ut et angelos alloquatur. E quibus unum exemplum ponam, ut sciamus angelos quoque humanis vocibus erudiri. Scriptum est in Apocalypsi Joannis : « Angelo Ephesiorum

(1) Hic, quemadmodum et laudato Apocalypsis loco angelorum nomine, episcopos, et sacramentorum ministros designari, verissime Interpretes plerique omnes docent, ineptique adeo Origenes argumentatur. Cæterum neque id certum habuisse videtur, singulis hominibus, an Christi fidem solum professis, et sanctis custos angelus assignetur; cum enim dudum Homil. 12 pronuntiasset unicuique hominum deos præfieri, honum unum, et alterum nequam; et nunc repetat, *Adesse angelos non solum generaliter omni Ecclesie, sed etiam singillatim*; subdit tamen, *præsentés esse in Ecclesia dumtaxat quæ meretur, et Christi est*: in quam sæpius alibi sententiam libentius concedi. Vide quæ infra ad Homil. 35 annotamus. Ed. Mig.

quelque chose contre vous, » *Apoc. II*; et encore : « Écrivez à l'ange de l'Église de Pergame J'ai quelque chose contre vous. » C'est certainement un homme qui écrit aux anges; et leur donne des ordres. Pour moi, je ne doute nullement qu'il y ait des anges dans notre assemblée, non seulement d'une manière générale pour l'assemblée entière, mais encore pour chacun de nous en particulier. C'est d'eux que parle le Sauveur, lorsqu'il dit : « Leurs anges voient sans cesse la face de mon Père qui est dans les cieus. » *Matth. XVIII*. Il y a ici deux assemblées, l'assemblée des anges, et l'assemblée des hommes. Quand nous parlons conformément à la raison, et au sentiment des Écritures, les anges en sont tout joyeux, et prient avec nous. Et c'est parce que les anges sont présents dans l'Église, dans celle, bien entendu, qui le mérite, qui est l'Église du Christ, qu'il est ordonné aux femmes d'avoir, lorsqu'elles prient, un voile sur la tête, par respect pour les anges, pour ces anges qui accompagnent les saints, et assistent joyeux à l'assemblée. *I Corint. XI*. Il est vrai que nos yeux, obscurcis qu'ils sont par les souillures du péché, ne les aperçoivent pas, mais les apôtres de Jésus les voient, eux auxquels le Sauveur a dit : « En vérité, en vérité, je vous

Ecclesie scribe : Habeo aliquid contra te » *Apoc. II*; et rursus : « Angelo Ecclesie Pergami scribe : Habeo quippiam contra te. » Certe homo est qui scribit angelis, et aliquid præcipit. Ego non ambigo et in cœtu nostro adesse angelos, non solum generaliter omni Ecclesie, sed etiam singillatim. De quibus Salvator ait : « Angeli eorum semper vident faciem Patris mei qui in cœlis est » *Matth. XVIII*. Duplex hic adest Ecclesia, una hominum, altera angelorum. Si quid juxta rationem, et juxta Scripturarum dicimus voluntatem, lætantur angeli, et orant nobiscum. Et quia præsentés angeli sunt in Ecclesia, in illa dumtaxat quæ meretur, et Christi est, propterea orantibus feminis præcipitur, ut habeant velamen super caput propter angelos, utique illos qui assistunt sanctis, et lætantur in Ecclesia *I Cor. XI*(1). Quos quidem nos, quia peccatorum sortibus oculi nostri oblitus sunt, non videmus, sed vident apostoli Jesu ad quos loquitur : « Amen

le dis, vous verrez le ciel ouvert, et les anges de Dieu monter et descendre sur le Fils de l'homme. » *Joan. I*. S'il m'était donné de voir comme les apôtres, et d'apercevoir, comme Paul aperçut, je contemplerais en ce moment la multitude des anges, ce que vit Élisée, et ce que ne vit pas Giezi qui était avec lui. Giezi tremblait de tomber entre les mains des ennemis, Élisée seul voyait. Mais Élisée, en sa qualité de prophète du Seigneur, se mit en prière, et dit : « Ô Seigneur, ouvrez les yeux de ce serviteur, pour qu'il voie qu'il y a plus de monde avec nous qu'il y en a avec eux. » *IV. Reg. VI*. Et sur-le-champ, à la prière de ce saint personnage, Giezi aperçut les anges qu'il ne voyait pas auparavant. Nous avons dit tout cela pour montrer que Jean instruisait aussi les publicains, non seulement ceux qui étaient employés à la perception des impôts de l'État, mais ceux encore qui venaient au baptême de pénitence. Et il y avait parmi ceux qui se présentaient au baptême de pénitence, d'autres publicains et d'autres soldats que des publicains et des soldats en chair et en os. Car ce n'est pas seulement Jean, ce n'est pas seulement un prophète, mais le Sauveur lui-même qui est venu prêcher une pénitence salutaire aux hommes, et aux anges, ainsi qu'aux autres puissances, afin qu'au nom de Jésus, tout genou fléchisse au ciel, sur la terre,

amen dico vobis, videbitis cælum apertum, et angelos Dei ascendentes et descendentes super Filium hominis *Joan. I*. Quod si habere hanc gratiam, ut quomodo apostoli, sic viderem, et sicut Paulus aspexit, intuerer, cererem nunc angelorum multitudinem, quod videbat Eliseus, et Giezi qui cum eo steterat non videbat. In metu erat Giezi, ne ab hostibus caperetur, solus Eliseus videns. Sed Eliseus ut prophetes Domini, deprecatur; et dicit : « O Domine, aperi oculos pueri istius, et videat quoniam multo plures nobiscum sunt quam cum illis *IV Reg. VI*. Et statim ad preces sancti viri angelos quos prius Giezi non videbat, intuitus est. Hæc ideo diximus, ut ostenderemus et publicanos doceri a Joanne, et non solum eos qui reipublicæ vectigalibus serviunt, sed etiam illos qui veniebant ad penitentiam. Et alii erant a corporalibus publicani, sicut et alii milites, qui egrediebantur ad baptismum penitentiae. Venit enim non Joannes et propheta tantum, sed etiam ipse Salvator, et hominibus, et angelis, et virtutibus cæteris salutarem penitentiam prædicare, ut in nomine Jesu omne genu flectatur,

et dans les enfers, et que toute langue confesse que le Seigneur Jésus-Christ, est dans la gloire de Dieu le Père, *Philipp. II*; auquel appartient la gloire et l'empire, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

HOMÉLIE XXIV.

Sur ces paroles : « Pour moi, je vous baptise dans l'eau, » jusqu'à l'endroit où il est dit : « C'est celui-là qui vous baptisera dans le Saint-Esprit et dans le feu. » *Cap. III*

Le peuple reçut Jean qui est moins grand que le Christ, pensant et s'imaginant qu'il était peut-être le Christ; mais quant au Christ lui-même, bien supérieur à Jean, il ne le reçut pas. Voulez-vous en connaître la cause? la voici: le baptême de Jean se voyait, le baptême du Christ était invisible. « Pour moi, » dit le premier, « je vous baptise dans l'eau; mais celui qui vient après moi, est plus grand que moi; c'est celui-là qui vous baptisera dans le Saint-Esprit et dans le feu. » Quand Jésus baptise-t-il dans le Saint-Esprit, et quand baptise-t-il dans le feu? Est-ce dans un seul et même moment, ou bien à des moments différents, qu'il baptise dans le Saint-Esprit et dans le feu? « Pour vous, vous serez baptisés dans le Saint-Esprit sous peu de jours. » Les apôtres ont été baptisés dans le Saint-Esprit, après l'ascension du Christ dans le ciel, *Act. II*;

caelestium, et terrestrium, et infernorum, et omnis lingua confiteatur, quia Dominus Jesus Christus in gloria est Dei Patris *Philipp. II* : cui est gloria et imperium in sæcula sæculorum. Amen.

HOMILIA XXIV.

De eo quod scriptum est : « Ego quidem baptizo vos aqua, » usque ad eum locum ubi ait : « Ipse vos baptizabit Spiritu sancto et igne. » *Cap. III*.

Joannem, qui minor est Christo, suscepit populus, reputans et cogitans ne forte ipse esset Christus; eum vero, qui major illo venerat, non suscepit. Vis causam scire? Cognosce : Joannis baptismum videbatur, Christi baptismus invisibilis erat. « Ego enim, » inquit, « baptizo vos in aqua; qui autem post me venit, major me est, ipse vos baptizabit Spiritu sancto et igni. » Quando baptizat Jesus Spiritu sancto, et rursus quando igne baptizat? Numquid uno atque eodem tempore Spiritu et igni baptizat, an vario atque diverso? « Vos autem baptizabimini Spiritu sancto, non post multos hos dies. »

mais à quel moment furent-ils baptisés dans le feu, l'Écriture ne le dit pas. Or de même que Jean attendait sur les bords du Jourdain ceux qui se présentaient au baptême, chassait les uns en disant : « Race de vipères, » et le reste; et accueillait les autres, c'est-à-dire, ceux qui confessaient leurs vices et leurs péchés; ainsi le Seigneur Jésus se tiendra dans le fleuve de feu, près de l'épée flamboyante, *Gen. III*, afin de baptiser dans ce fleuve de feu, celui qui à la sortie de cette vie, désire entrer dans le paradis, mais a besoin de purification et de le mettre en possession de ce qu'il souhaite; afin aussi d'écarter du baptême de feu, celui qui ne porte point la marque des baptêmes précédents. Car il est nécessaire d'être d'abord baptisé dans l'eau et le Saint-Esprit, pour pouvoir, en arrivant au fleuve de feu, montrer qu'on a conservé la purification de l'eau et de l'esprit, et qu'on mérite de recevoir encore le baptême de feu dans le Christ Jésus; auquel appartiennent la gloire et l'empire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

HOMÉLIE XXV.

Du soupçon qu'avait le peuple au sujet de Jean,

Baptizati sunt apostoli post ascensionem ejus ad cœlos Spiritu sancto *Act. II*; quod autem igni fuerint baptizati, Scriptura non memorat. Sed quomodo Joannes juxta Jordanem fluvium venientes ad baptismum præstolabatur, et alios abigebat dicens: « Generatio viperarum, » et reliqua; porro eos qui confitebantur vitia atque peccata, suscipiebat: sic stabit in igneo flumine Dominus Jesus juxta flammeam romphæam *Gen. III*, ut quemcumque (I) post exitum vitæ hujus, qui ad paradysum transire desiderat, et purgatione indiget, hoc eum amne baptizet, et ad cupita transmittat; eum vero, qui non habet signum priorum baptismatum, lavacro igneo non baptizet. Oportet enim prius aliquem baptizari aqua et spiritu, ut cum ad igneam fluvium venerit, ostendat se et aquæ et spiritus lavacra servasse, et tunc mereatur etiam ignis accipere baptismum in Christo Jesu: cui est gloria et imperium in sæcula sæculorum. Amen.

(1) Notatum Genebrardo, doctisque aliis viris, purgatorium ignem post vitæ exitum satis luculenter hoc testimonio Adamantium profiteri. Addere possum ego sexcenta alia loca, quibus idem apertissime declarat: neque enim unquam id criminatum Origeni, quod purgatorium negaret esse; sed econtrario hoc ipsum, quod suo modo constituerit: ita nempe, ut non alium ignem, non alia supplicia maneat quevis admisa scelera, quam purgatorii: neque adeo aliis quam temporariis tormentis putarit animas torqueri. Quod vero nefariam eam doctrinam hic quoque loci propinet, equidem affirmare non ausim, nam etsi quemcumque dicat, post exitum vitæ hujus hoc amne baptizandum: neque adeo unum aliquem excipiat (ut paulo superius ad Homil. 44, ubi de hoc ipso igneo baptismo disputat, animadvertimus), et ne sanctissimos quidem viros, qui aut nulla aut certe temporaria poena lustrantur: attamen quod hic quasi sententiam temperans, subdit, et purgatione indiget suspicionem tollit erroris, sequæ innuit de iis dicere, quibus leviores eluendæ sint culpæ. Et vero nescio an alius in Origenianis scripturibus locus exstet, qui tam commoda interpretatione donari possit. *Ed. Mig.*

si par hasard, il ne serait pas le Christ' *Cap. III.*

L'amour lui-même a ses dangers, quand il passe la mesure. Celui qui aime quelqu'un doit considérer la nature et les qualités de l'objet aimé, et ne pas l'aimer plus qu'il ne le mérite. Car s'il dépasse la mesure et les bornes de la charité, tous deux, celui qui aime, comme celui qui est aimé, seront coupables de péché. Un exemple rendra ceci plus évident. Le peuple admirait Jean et l'aimait; et en effet Jean était digne d'admiration, d'une admiration plus grande que celle que peuvent mériter les autres hommes, parce qu'il avait vécu tout autrement que le reste des mortels. Car tous tant que nous sommes, nous ne nous contentons pas de la nourriture la plus commune, nous aimons la variété des mets; une seule espèce de vin nous suffirait pour notre boisson, et nous achetons des vins de bouquet différent. Pour Jean, il se nourrissait continuellement de sauterelles, de miel sauvage, il se contentait de la nourriture la plus vulgaire, et la plus frugale, de peur d'engraisser son corps par des aliments trop substantiels, et de l'alour-

HOMILIA XXV.

De suspitione quam habebat populus de Joanne, ne forte ipse esset Christus. *Cap. III.*

Habet periculum et dilectio, si modum transeat. Debet enim qui aliquem diligit, naturas et causas considerare dilecti, et non eum plus diligere quam meretur. Nam si mensuram charitatis, modumque transenderit, et qui diligit, et qui diligitur, in peccato erunt. Quod ut manifestum fiat ponamus exemplum. Joannem p. pulvis mirabatur, et diligebat eum; et revera erat dignus miraculo, ut plus ei quam cæteris hominibus deferretur, quia aliter quam cuncti mortales vixerat. Non omnes sumus simplici contenti cibo, sed varietate delectamur escarum; unum nobis ad potandum vinum sufficit, varii gustus vina mercamur. Joannes vero semper locustis, semper vescebatur melle silvestri, et contentus erat simplici et tenui cibo, ne corpus illius crassioribus pul-

dir par des mets trop recherchés; nos corps étant d'une nature telle, qu'une alimentation trop abondante les rend plus lourds; et de peur qu'avec le corps, l'âme s'alourdisse également, l'âme qui répandue dans tout le corps, subit l'influence de ses passions. Aussi c'est avec raison que cette recommandation est faite à ceux qui peuvent l'observer: « Il est bon de ne pas manger de chair, ni boire de vin, ni toucher à rien qui puisse scandaliser votre frère, » *Rom. XIV.* La vie de Jean était donc admirable, et bien différente de celle des autres hommes. Il n'avait ni bourse, ni serviteur, pas même une pauvre chaumière. Non seulement il demeurait dans le désert, jusqu'au jour où il devait paraître devant Israël, mais encore à l'époque où il prêchait au peuple la pénitence, il restait dans les solitudes de la Judée, et n'avait pour boisson que l'eau pure, afin d'être différent des autres hommes, même par la nature de la boisson. Nous qui vivons dans les villes, au milieu des hommes, nous recherchons les habits les plus somptueux, les mets les plus délicats, les meubles les plus riches; voyez de quel vêtement il se couvrait, lui qui demeurait dans le désert. Il s'était fait une tunique de poils de chameau, et il se ceignait les reins d'une ceinture de cuir. On connaissait donc tous ces détails, et tous ceux qui le voyaient, l'admiraient à cause de la singularité de sa vie,

mentis pinguesceret, et exquisitis dapibus gravaretur; hujusmodi quippe natura corpora nostra sunt, ut escis superfluis aggraventur: et cum corpus fuerit aggravatum, anima quoque oneretur, quæ per totum diffusa corpus passionibus illius subjacet. Quamobrem recte præcipitur eis qui observare possunt: « Bonum est non manducare carnem, neque bibere vinum, neque in quo frater tuus scandalizetur » *Rom. XIV.* Erat igitur Joannes vitæ mirabilis et multum ab aliorum hominum conversatione diversus. Non habebat sacculum, non famulum, non saltem vile tugurium. Morabatur in deserto, non solum usque ad diem ostensionis suæ ad Israel, verum eo tempore, quo poenitentiam populo prædicabat, erat in solitudine Judææ, et aqua simplici irrigabatur, ut et in potu esset diversus a cæteris. Nos qui versamur in urbibus, qui in medio populorum sumus, et vestes quærimus lautiores, et cibos, et habilia; ille vero qui in eremo morabatur, videte quali vestimento indutus fuit. De pilis camelorum sibi tunicam fecerat, et zona pellicea cingebatur. Omnia ergo in illo noverant, et propter dissimilitudinem vitæ universi qui videbant, admiraban-

et en l'admirant, l'entouraient d'une vénération extraordinaire, surtout parce qu'il baptisait les pécheurs repentants pour la rémission de leurs péchés. Pour tous ces motifs, ils l'aimaient, et en cela certes ils avaient raison; mais ils ne gardaient pas la mesure dans leur amour; car ils pensaient qu'il était peut-être le Christ. C'est cet amour déréglé et déraisonnable que l'apôtre saint Paul repoussait pour lui-même, lorsqu'il disait: « Je crains que quelqu'un ne m'estime au-dessus de ce qu'il voit en moi, ou de ce qu'il entend dire de moi, et que la grandeur de mes révélations ne me donne de l'orgueil, » *II Corinth. XII*, etc. Craignant de tomber lui-même dans ce défaut, il ne voulait pas se juger d'après tout ce qu'il savait de lui, de peur qu'on ne l'estimat au-dessus des apparences, et que passant les bornes d'un hommage légitime, on ne dit de lui ce qu'on avait dit de Jean, qu'il était le Christ. Pareille chose fut dite par les uns, de Dosithée, hérésiarque de Samarie, par d'autres, de Judas de Galilée. Il en est enfin qui ont poussé l'amour à un tel degré de hardiesse qu'ils ont imaginé sur saint Paul des monstruosités inouïes. Les uns en effet ont dit que ces paroles de l'Évangile: s'asseoir à la droite et à la gauche du Sauveur, regardaient Paul et Marcion, que Paul était assis à la droite et Marcion à la gauche. D'autres lisant: « Je vous enverrai pour avocat

tur eum, et mirantes studiosissime colebant, super omnia quod poenitentes in remissionem peccatorum baptizabat. Quas ob causas diligebant quidem eum justissime, sed non servabant in charitate modum; cogitabant enim ne forte ipse esset Christus. Quam inordinatam et irrationabilem charitatem cavens apostolus Paulus de semetipso loquebatur: « Timeo autem ne quis de me cogitet super id quod videt in me, aut audit ex me, et ne magnitudo revelationum extollat me, » *Cor. XII*, etc. Quod metuens ne etiam ipse incurrat, nolebat omnia de se judicare quæ norat, ne quis eo plus arbitretur esse quam cerneret, et mensuram honoris excedens, diceret quod dictum fuerat de Joanne, quia ipse esset Christus. Quod quidem nonnulli etiam de Dositheo Samaritarum hæresiarcha dixerunt, alii vero de Juda Galilæo. Denique in tantam quidam dilectionis audaciam proruperunt, ut nova quædam et inaudita super Paulo monstra confingerent. Alii enim aiunt hoc quod scriptum est, sedere a dextris Salvatoris et sinistris, de Paulo et de Marcione dici, quod Paulus sedet a dextris, Marcio sedeat a sinistris. Porro alii legentes: « Mittam